



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le trente avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 24 avril s'est assemblé à la Mairie de Cestas, sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT.

Le président ouvre la séance et présente le rapport d'activités 2013 ainsi que les perspectives 2014.

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT D'ACTIVITES 2013**

#### **ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

##### ***a) Aménagement de l'espace intéressant la Communauté de Communes :***

###### **SYSDAU**

Consécutivement à son élargissement, un siège supplémentaire a été attribué à notre Communauté de Communes au sein du SYSDAU, syndicat mixte en charge de la gestion du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération bordelaise (schéma approuvé le 13 février 2014)

###### **Accueil des gens du voyage**

Conformément au Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage, la Communauté de Communes compte deux aires d'accueil, 15 places pour l'aire d'accueil de Cestas-Canéjan et 12 places pour l'aire d'accueil de Saint Jean d'Ilac (couvrant Martignas). La compétence ayant été transférée à la Communauté Urbaine de Bordeaux, la ville de Martignas sera dorénavant représentée par la CUB.

###### **Aménagement numérique**

La Communauté de Communes est membre du Syndicat Mixte Départemental d'Aménagement Numérique : Gironde Numérique.

4 équipements (NRA MED) sont opérationnels depuis mars 2014, 2 sur Cestas et 2 sur Canéjan.

Sur la Commune de Canéjan, un autre sous répartiteur peut justifier l'installation d'un nouveau NRA MED qui pourrait être techniquement réalisable en 2015.

Monsieur DUCOUT propose la tenue d'une réunion avec les représentants de Gironde Numérique et de Gironde Haut Débit (structure de partenariat entre France Télécom et Gironde Numérique) afin d'examiner les possibilités d'accompagnement du renforcement de la desserte internet sur la Commune de Saint Jean d'Ilac et du NRA MED supplémentaire à Canéjan.

##### ***b) Développement économique :***

La Communauté de Communes suit à la fois l'association Bordeaux Productic qui est sur la Commune de Cestas et Bordeaux Technowest sur le territoire de Saint Jean d'Ilac.

La commercialisation des zones d'activités de compétence communautaire se poursuit sous l'égide de chacune des Communes.

La zone d'activités de la Briqueterie et le parc d'activités du Courneau sur Canéjan qui accueillent principalement des petites et moyennes entreprises.

La zone d'activités de Pot au Pin sur Cestas reçoit quant à elle des entreprises à vocation logistique

La Commune de Saint Jean d'Illac met à la disposition de la Communauté de Communes 1,9 équivalent Temps Plein pour l'action économique avec un agent chargé des relations avec les entreprises et un agent chargé du service emploi. Cette mise à disposition donne lieu à un remboursement versé à la Commune de Saint Jean d'Illac.

La Communauté de Communes poursuit son accompagnement aux structures d'insertion professionnelle.

*c) Protection et mise en valeur de l'environnement :*

Monsieur DUCOUT indique que la Communauté de Communes est prête à participer, au cas par cas, à des travaux d'aménagement des bords de la Jalle sur la Commune de Saint Jean d'Illac, en cohérence avec l'aménagement de l'Eau Bourde.

*d) Habitat et logement :*

Monsieur DUCOUT présente l'action de la Communauté de Communes en matière de logement. Il rappelle qu'une procédure de révision du PLH doit être engagée. La Communauté de Communes participe pour les nouveaux programmes locatifs sociaux à hauteur d'un montant forfaitaire de 1 000 € par logement au titre des éventuels surcoûts fonciers.

*e) Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés :*

Monsieur DUCOUT détaille les compétences de la Communauté de Communes en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers.

*g) Aménagement, entretien et création de voiries d'intérêt communautaire :*

Une tranche de travaux d'aménagement de la piste cyclable le long de la RD1010 a été réalisée ainsi que des travaux d'amélioration d'une partie de la voirie du Chemin de Camparian.

*h) Transport :*

En matière de transport, la Communauté de Communes assure un service de transport scolaire ainsi qu'un service de transport public.

**II – FINANCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2013 :**

Les éléments du compte administratifs sont présentés.

**III – PERSONNEL ET MOYENS ADMINISTRATIFS :**

Monsieur DUCOUT présente l'état du personnel de la Communauté de Communes et rappelle que son fonctionnement repose sur la mutualisation des moyens avec les services de chacune des communes.

**ELECTION DU PRESIDENT POUR LE VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013**

Monsieur Bernard GARRIGOU a été élu à l'unanimité, Président de séance pour le vote des comptes administratifs 2013.

**BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

Le budget principal 2013 a été adopté à l'unanimité.

**BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013**

Le compte de gestion du budget principal 2013 a été adopté à l'unanimité.

## **BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2013**

L'affectation définitive du résultat d'exploitation 2013 a été adoptée à l'unanimité.

## **BUDGET DES TRANSPORTS - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

Le compte administratif 2013 du budget annexe des transports a été adopté à l'unanimité.

## **BUDGET DES TRANSPORTS - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013**

Le compte de gestion 2013 du budget annexe des transports a été adopté à l'unanimité.

## **BUDGET DES TRANSPORTS - AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2013**

L'affectation définitive du résultat d'exploitation du budget des transports 2013 a été adoptée à l'unanimité.

## **BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013**

Les comptes administratifs des budgets annexes des zones d'activités ont été adoptés à l'unanimité.

## **BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2013**

Les comptes de gestion des budgets annexes des zones d'activités communautaires ont été adoptés à l'unanimité.

## **BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LA BRIQUETERIE - AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2013**

L'affectation définitive du résultat d'exploitation du résultat de la zone d'activités de la Briqueterie 2013 a été adoptée à l'unanimité.

## **BUDGET ANNEXE DU PARC D'ACTIVITES DU COURNEAU - AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2013**

L'affectation définitive du résultat d'exploitation du résultat de la zone d'activités du Courneau 2013 a été adoptée à l'unanimité.

## **BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE POT AU PIN - AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2013**

L'affectation définitive du résultat d'exploitation du résultat de la zone d'activités de Pot au Pin 2013 a été adoptée à l'unanimité.

## **BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014**

Le budget primitif 2014 a été adopté à l'unanimité, chapitre par chapitre, tant pour les dépenses et les recettes des sections de fonctionnement et d'investissement, pour un montant global de 22 252 016 € pour les recettes et de 22 252 016 € pour les dépenses.

## **BUDGET DES TRANSPORTS - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014**

Le budget primitif 2014 des transports a été adopté, chapitre par chapitre, qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes à 240 769 € pour la section d'exploitation et à 125 237 € pour la section d'investissement est adopté à l'unanimité.

Au vu de ces chiffres il est envisagé l'acquisition un second mini car.

## **BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014**

Il est envisagé d'acquérir un terrain pour permettre une extension de la zone d'activités de la Briqueterie et il a été proposé d'inscrire au budget 530 000 € pour cette acquisition.

Sur la zone d'activités du Courneau, la première tranche est en fin de commercialisation. La deuxième tranche d'environ 9 hectares est proposée à la suite.

Sur la zone d'activités de Pot au Pin, un dernier acte de vente doit être signé et des travaux de finition seront à réaliser en 2014..

Les budgets annexes des zones d'activités pour 2014 ont été adoptés à l'unanimité, budget par budget

Monsieur le Président rappelle les principes fondateurs de la Communauté de Communes que sont la solidarité, le maximum de mutualisation, de transparence et de liberté pour chacune des communes. Ce fonctionnement s'inscrit dans l'argumentaire développé par l'Association des Maires de France qui considère les intercommunalités comme devant être des outils au service des communes.

Ce mode de fonctionnement a été adopté par la Communauté Urbaine de Bordeaux et un peu partout dans les autres intercommunalités de notre département. Monsieur ZGAINSKI intervient pour indiquer qu'à la Communauté Urbaine de Bordeaux, il y a un programme clair pour les six années à venir ce qui n'est pas le cas de notre Communauté de Communes. Monsieur DUCOUT indique qu'il faut comparer ce qui est comparable.

#### **TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES – TAXES DIRECTES LOCALES - FIXATION DES TAUX POUR 2014**

Les différents taux ont été adoptés à l'unanimité.

#### **INDEMNITES DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS - INDEMNITES DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR**

Ces indemnités ont été adoptées par 22 voix pour et 1 abstention (Monsieur ZGAINSKI)

#### **SUBVENTIONS 2014**

Les subventions 2014 ont été adoptées.

#### **CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICE EN ASSURANCE**

Monsieur DUCOUT présente le dispositif du groupement de commandes. Monsieur GARRIGOU souhaite qu'une clause sociale d'insertion soit intégrée dans ce marché.

#### **COMMISSION D'ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS – DESIGNATION D'UN REFERENT**

Monsieur Alain MANO est désigné en qualité de responsable de l'accès aux documents administratifs,

#### **DESIGNATIONS DES DELEGUES**

Les délégués au sein du SYSDAU, du Syndicat Mixte Gironde Numérique, des comités de suivi des aires d'accueil des gens du voyage, du plan de prévention des déchets et du Programme Local de l'Habitat sont désignés.

#### **AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - DEMANDES DE SUBVENTION POUR 2014 AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE ET DE L'ETAT - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 4/1/2014**

Les plans de financement sont adoptés à l'unanimité.

#### **ZONE D'ACTIVITES DE POT AU PIN - VENTE D'UN TERRAIN A LA SOCIETE GEMFI - MODALITES DE PAIEMENT**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## **COLLECTE SELECTIVE - SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT DE REPRISE AVEC REVIPAC**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## **OPERATION « LA GRANDE LANDE A CANEJAN » - PARTICIPATION AU SURCOUT FONCIER**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a fixé à 37 000 € la participation de la Communauté de Communes aux surcoûts fonciers de l'opération « La Grande Lande » réalisée par Gironde Habitat sur la Commune de Canéjan.

## **PERSONNEL COMMUNAUTAIRE - REVALORISATION DE LA PRIME ANNUELLE**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, a fixé à 1 245 € le montant de la prime annuelle 2014,

## **RECRUTEMENT D'UN SAISONNIER POUR FAIRE FACE A DES BESOINS OCCASIONNELS EN 2014**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## **TRANSPORTS- DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE GESTION**

Le Conseil Communautaire a désigné les membres du Comité de Gestion du transport des Personnes à Mobilité Réduite.

L'avenant n° 2 à la convention de partenariat et de délégation de compétences avec le Conseil Général de la Gironde a également été adopté.

## **COMMUNICATIONS**

- Marchés publics conclus en 2013
- Cessions et acquisitions immobilières
- Rapports 2013 sur le service de collecte et de traitement des déchets